



St.-Étienne, le 19/11/97

**RAPPORT n° 173 -
17ème**

**COMPTE-RENDU d'HOMOLOGATION DES LOTS DE CARTOUCHES
CONFECTIONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ QUINSA
41600 LAMOTTE-BEUVRON**

La Société **QUINSA** a fait parvenir au Banc d'Epreuve des munitions calibre **8 X 75 RS** pour homologation.

1°) - Prélèvement :

La Société **QUINSA** a remis au Banc d'Epreuve 125 cartouches, calibres **8 x 75 RS** réparties comme suit :

◆ **Calibre 8 x 75 RS - lot n° 060997 125**

2°) - Vérification des marques distinctives :

2-1 : Emballage élémentaire :

- ↗ Présence du nom ou marque du fabricant : CONFORME.
- ↗ Appellation commerciale ou selon les normes : CONFORME.
- ↗ N° identification du lot : CONFORME
- ↗ Nombre de munitions dans l'emballage : (20) CONFORME
- ↗ Signe de contrôle C.I.P. : CONFORME
- ↗ Absence de cartouches de types différents dans l'emballage : CONFORME.

BANC OFFICIEL D'ÉPREUVE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SAINT-ÉTIENNE/MONTBRISON

2.2. - Contrôle visuel de la munition :

- ↪ Présence de l'identification de l'encartoucheur : CONFORME.
- ↪ Présence du calibre ou calibre erroné sur le culot :
CONFORME.
- ↪ Présence de la longueur de la douille : sans objet.

Si la longueur est supérieure à 65 mm pour les calibres 20 mm
Si la longueur est supérieure à 63,5 mm pour les calibres 4 et inférieurs.

- ↪ Absence de défauts avant tir (fissures supérieures à 3 mm et rupture du culot).

2.3. - Contrôle des pressions :

Les tests de pression ont été effectués au Banc d'Epreuve de ULM (Allemagne) car nous ne possédons pas le tube manométrique pour tirer ces munitions.

Voir compte-rendu ci-joint.

3°) - Contrôle dimensionnel de la munition :

Prélèvement : CONFORME.

L = longueur totale de la douille avant tir : CONFORME.

d = diamètre du culot : CONFORME.

t = épaisseur du bourrelet : CONFORME.

Contrôle avec vérificateur : CONFORME.

Vérifier que l'amorce n'est pas en saillie : CONFORME.

4°) - Contrôle de fonctionnement :

Prélèvement : 40 par calibre.

- ↪ Echappement de gaz vers l'arrière : CONFORME
- ↪ Arrêt du projectile dans le canon : CONFORME
- ↪ Rupture de la douille : CONFORME

- ↪ Déchaussement de la douille : CONFORME
↪ Eclatement du culot : CONFORME

CONCLUSION

Le lot de cartouches, calibre 8 X 75 RS répond aux conditions requises par la C.I.P.

La Société QUINSA peut être homologuée pour ce calibre mais il est à noter que les contrôles de fabrication sont obligatoires (sur 25 cartouches, dès qu'un changement intervient dans l'une de ces fabrications).

Le Directeur du Banc d'Épreuve :

n. /

G. SALAS

 BISCH